

*Date de dépôt : 4 mai 2011*

## **Pétition**

**pour que toute régie ou particulier alerte les services sociaux de l'Etat pour tout retard de loyer**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Par décret urgent, établir que toute régie ou particulier alerte les services sociaux de l'Etat pour tout retard de loyer (ou autre problème) avant toute autre décision ou intervention, de sorte que la solution du problème soit trouvée par le social avant l'irréparable ! (Voir l'exemple de Lausanne)

Bien plus facile d'aider ponctuellement quelques loyers que de payer ensuite des mois voire des années d'hôtel par l'Hospice général.

Dans un pays de droits, qui se joue des droits pour favoriser les intérêts des « Grands », ça ne tient qu'à la volonté politique d'installer un peu d'éthique, un peu d'« humanité » et de respect pour les « laissés pour compte », et c'est à cette politique là qu'on identifie la grandeur d'un Etat.

Sinon l'on peut se relier à l'époque infâme des fameus, et tout aussi honteux et dramatiques : « internements administratifs » d'il y a à peine quelques décennies et constater que le Noble Pays des Helvètes n'est pas encore sorti de sa barbarie !

On ne gouverne pas seulement un pays, on gouverne aussi son peuple !

N.B. 1 signature  
*p.a Mme Isabelle Falcoz  
c/o Mme Chatelain  
65, avenue de Bel-Air  
1225 Chêne-Bourg*